

HOMELIE DE L'ABBE C. GOUYAUD POUR LA COMMÉMORAISON DES FIDÈLES DÉFUNTS

Aider les âmes à devenir saintes

Depuis au moins le II^{ème} siècle avant Jésus Christ, avec les deux livres des Martyrs d'Israël, Israël a eu la foi en l'efficacité des prières pour les défunts. C'est ainsi que le chef de guerre Judas Maccabé organisa une collecte pour qu'un sacrifice fût offert pour les soldats morts au combat. S'il n'avait pas espéré que ceux qui avaient été tués, ressusciteraient, dit le II^{ème} livre des Maccabées, il regarderait comme une chose vaine et superflue de prier pour les morts. C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

Dans l'Antiquité chrétienne on considérait que, si les martyrs accèdent immédiatement au bonheur éternel, les non-martyrs, eux, en revanche, doivent expier les fautes commises après le baptême dans une sorte de shéol c'est-à-dire de séjour des morts. La prière de l'Eglise pour les morts implique cette situation qu'on appelle le purgatoire. Le mot purgatoire, certes, n'apparaît qu'au XI^{ème} siècle mais il renvoie à une conviction de l'Eglise qui est solidement ancrée dans la Tradition.

Au fond, toute cette doctrine autour du purgatoire se fonde sur la sainteté de Dieu. Dans le livre de l'Apocalypse au chapitre XXI, il est écrit : « jamais rien d'impur n'entrera dans le Jérusalem céleste. » Le purgatoire désigne précisément une sorte de sas de décontamination, un état, une condition de vie où l'âme, opaque en raison des scories de l'amour propre, doit être portée comme à incandescence pour être proportionnée à la lumière du feu de l'amour divin. Le purgatoire, assurément, n'est pas l'enfer car il concerne ceux qui meurent dans l'amitié divine et qui, par conséquent, sont sauvés. Mais il concerne ceux qui n'ont pas complètement expié la peine due aux péchés mortels pardonnés ou qui n'ont pas été purifiés des fautes quotidiennes qu'on appelle aussi des fautes vénielles. Il faut dire qu'on souffre au purgatoire du retard qui diffère l'entrée de l'âme dans la joie du ciel. Et, plus profondément, au purgatoire, on souffre de son inadéquation avec l'amour de Dieu.

Le concile de Trente dit que les âmes qui sont retenues au purgatoire sont aidées par le suffrage des fidèles mais surtout par le sacrifice de l'autel agréable à Dieu. En effet, en vertu de la connexion des membres du corps mystique c'est-à-dire de l'Eglise, nos suffrages, c'est-à-dire nos prières d'intercession, sont utiles aux âmes du purgatoire. Comme disait le poète italien Dante : « nous aidons les âmes à devenir saintes et à se faire plus belles. » C'est surtout le sacrifice eucharistique qui applique et véhicule la valeur infinie de la rédemption à chaque moment du temps pour le fidèles et pour le monde entier. Or, c'est un phénomène dramatique que celui de la raréfaction des messes pour les âmes du purgatoire. Même dans cette paroisse où, théoriquement, on croit encore au purgatoire et à la valeur propitiatoire du sacrifice eucharistique, on demande fort peu aux prêtres de célébrer des messes pour les défunts. J'imagine que dans vos familles, vous n'avez que des saints accomplis parmi vos parents défunts pour ne même pas faire célébrer au moins une messe une fois par an pour eux.

Sainte Monique, la mère de saint Augustin, évoquait ainsi sa propre sépulture : « Enterrez ce corps n'importe où. Ne vous troublez pour lui d'aucun souci. Tous ce que je vous demande, c'est de vous souvenir de moi à l'autel du Seigneur. » Amen.

02 11 2017

Homélie transcrite à partir d'un enregistrement

Si vous souhaitez recevoir l'homélie dominicale, signalez-le à l'adresse suivante : lbc.dec@free.fr